



Paris, le 16 décembre 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LA BCE INTRODUIT DES OBLIGATIONS D'INFORMATION PRÊT PAR PRÊT POUR
LES TITRES ADOSSÉS À DES ACTIFS (ABS) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
DE GARANTIES DE L'EUROSYSTEME**

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de mettre en place des obligations d'information prêt par prêt pour les titres adossés à des actifs (*asset-backed securities* – ABS) dans le cadre du dispositif de garanties de l'Eurosysteme. Le Conseil des gouverneurs prévoit d'introduire ces obligations dans un délai d'environ dix-huit mois, dans un premier temps pour les titres adossés à des crédits hypothécaires sur des particuliers (*retail mortgage-backed securities* – RMBS) puis, progressivement, pour les autres ABS.

Les informations détaillées relatives aux prêts sous-jacents aux ABS seront fournies conformément au modèle disponible sur le site internet de la BCE, selon une fréquence au moins trimestrielle à la date de paiement des intérêts de l'instrument concerné, ou dans un délai d'un mois après cette date. Pour faciliter le traitement, la vérification et la transmission des informations, l'Eurosysteme encouragera les intervenants de marché à aménager l'infrastructure nécessaire à la gestion de ces données. Ce dispositif devrait faciliter la mise en œuvre des obligations d'information prêt par prêt et concourir à une plus grande transparence du marché des ABS.

Après la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la gestion des données, la communication d'informations prêt par prêt deviendra un critère d'éligibilité pour les instruments concernés. L'Eurosysteme continuera d'accepter des titres ne respectant pas les nouveaux critères d'information jusqu'à l'entrée en vigueur de l'obligation de transmettre les informations relatives aux prêts sous-jacents.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>